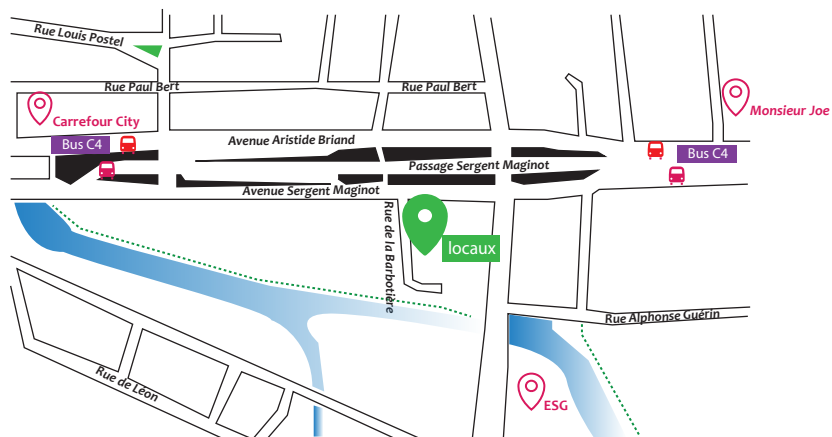


Nous trouver



 Rue de la Barbotière, 35 000 Rennes

 Bus n°4 ou n°6 arrêt Paul Bert ou Pont de Châteaudun

Nous contacter

Par téléphone : **02 99 27 50 60**

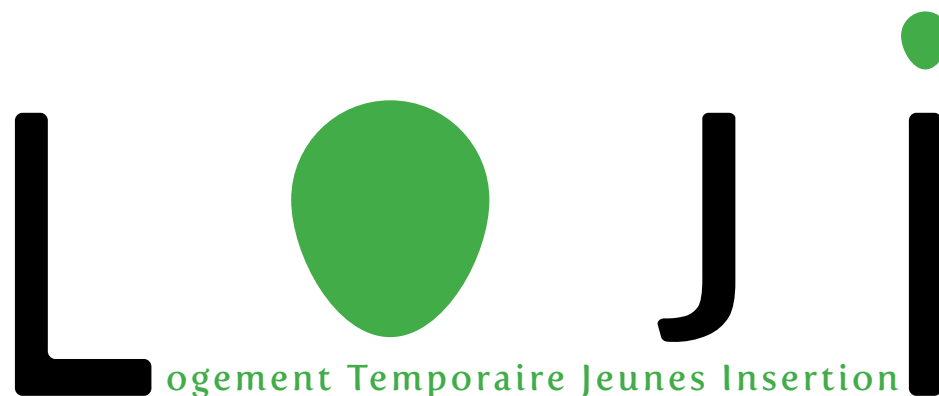
Par mail : pole.precarite-insertion@sea35.

Du lundi au vendredi de **9h00 à 12h30** et de **14h00 à 17h00**

www.sea35.org



PÔLE
PRÉCARITÉ
INSERTION



LOJI (Logement pour Jeunes en Insertion) est un dispositif qui œuvre à l'insertion sociale par le logement pour des jeunes en situation de précarité.

QUI ?

Des jeunes de **18 à 30 ans**, seuls ou en couples et familles.

- **Sans domicile fixe** ou sans résidence stable.
- **Absence de soutien familial** et/ou de prise en charge institutionnelle
- Jeunes avec **peu ou pas de ressources**, en démarrage de projet et demandeurs de soutien et d'accompagnement.

COMMENT ?

Les jeunes sont orientés vers le dispositif LOJI par les partenaires
CAO ; Mission Locale ; Prévention Spécialisée ; CDAS

La demande est ensuite étudiée par LOJI :

- Un travailleur social vous rencontre sur **rendez-vous**
- Votre situation est présentée en **commission d'admission interne** au PPI qui valide votre accueil ou vous réoriente.

L'ÉQUIPE :

- **Un travailleur social**
- **Le Responsable de Service de la mission hébergement-logement**

QUOI ?



Un hébergement temporaire

- En résidences habitat jeunes (FJT)
- En résidences sociales
- En appartements diffus.

LOJI dispose de **17 logements sur Rennes**, en partenariat avec des bailleurs. Ces logements sont conventionnés en Allocation Logement Temporaire (ALT).

Un accompagnement social individualisé et adapté à votre projet



- L'accompagnement LOJI vous soutient sur les **apprentissages de l'autonomie** et de l'habiter
- Par de l'écoute, du conseil et de l'information, vous serez guidé sur l'ensemble des étapes qui contribueront à **stabiliser votre situation** et à bâtir votre projet (administratif ; santé ; subsistance ; emploi ; relogement ; loisirs...)
- L'accompagnement social vous engage sur des objectifs **définis par contrat**. Ce travail se fait en lien avec l'équipe de la structure qui vous héberge et en coordination avec les partenaires qui interviennent sur l'appui à votre projet (Ex : la Mission Locale...)

Votre accompagnement social s'organise de la manière suivante :

- Entretiens individuels au service
- Visites à domicile sur rendez-vous et bilan mensuel sur votre lieu de résidence
- Accompagnements extérieurs selon vos besoins.

Votre référent social LOJI s'engage à vous rencontrer régulièrement et à faciliter vos démarches d'accès aux droits ainsi que la libre expression de vos souhaits.